

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 79 (1970)
Heft: 5

Artikel: Que fait et peut la Croix-Rouge? : Ses programmes sont-ils à la hauteur?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683584>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1970
année internationale
de l'éducation

Que fait et peut la Croix-Rouge? Ses programmes sont-ils à la hauteur?

Chaque être humain a le droit indéniable de progresser et de se renouveler en s'instruisant. Afin de mettre ce droit fondamental plus à la portée de millions de personnes, l'Unesco (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture) a déclaré que 1970 serait «l'Année internationale de l'Education». (Voir revue «La Croix-Rouge suisse» no 4/1.6.1970.)

L'Année doit être un tremplin en vue de hâter — de la part des Etats, des Agences spécialisées et des organisations non gouvernementales, travaillant chacun dans son propre domaine — l'adoption d'une manière plus dynamique d'aborder le développement des ressources humaines.

Quelle est, pour la Croix-Rouge, la signification de l'Année internationale de l'Education? Comment la Croix-Rouge peut-elle prendre part aux efforts concertés de la communauté internationale pour améliorer l'éducation dans le sens le plus large du terme?

Le fond sur lequel se détache la proclamation de cette campagne qui durera une année, est l'image bien connue de la crise de l'éducation, en ce qui concerne à la fois la qualité et la quantité: en effet, en dépit d'une baisse du pourcentage de la population totalement analphabète dans le monde, le nombre absolu des illettrés est en augmentation. Les méthodes de l'éducation et les sujets qu'elle traite restent bien en retard sur notre temps. Les jeunes se trouvent devant un véritable fossé entre ce qu'ils apprennent à l'école et ce que pratique la société. L'«explosion» de l'information fait qu'il est impossible à qui que ce soit d'apprendre au cours de ses années d'école tout ce dont il aura besoin durant le reste de sa vie. La notion actuellement indiscutée de l'importance de l'éducation pour le développement économique et social rend la solution de cette crise encore plus urgente.

Il est toutefois évident que les problèmes de l'éducation ne peuvent pas se résoudre d'un jour à l'autre.

Une éducation qui dure toute la vie

L'Année internationale de l'Education présente trois aspects particulièrement importants pour la Croix-Rouge: deux d'entre eux ont trait aux thèmes choisis en priorité à cette fin par l'Unesco, le troisième concerne un de ses buts généraux.

Tout d'abord le concept d'une «éducation intégrée qui dure toute la vie», idée à la base de l'AIE, que l'Unesco espère promouvoir dans les années à venir, intéresse vivement la Croix-Rouge. C'est essentiellement la même façon d'aborder les problèmes que la Croix-Rouge a eue à l'égard de la CRJ depuis sa fondation.

Conformément à cette idée, l'éducation n'est plus considérée comme l'apanage d'une période particulière de la vie, ni de circonstances spéciales, mais bien plutôt comme un ensemble d'expériences significatives qui contribuent à modeler l'esprit humain et constituent un aspect de la vie elle-même.

A la base de cette conception se trouve l'idée selon laquelle chaque phase de l'expérience humaine, vécue dans sa plénitude, aide à la longue l'homme à se connaître lui-même. Le développement d'un individu dépend de la mesure dans laquelle il a tiré entièrement profit de chaque période de sa vie. L'homme doit, en conséquence, continuer à apprendre, à se former, à améliorer ses qualifications professionnelles, à développer son potentiel intellectuel, affectif et moral, ce qui, à son tour, contribue au bien-être de ceux qui l'entourent ainsi que de la collectivité en général.

D'une façon plus concrète, tout en reconnaissant les immenses difficultés qui se dressent de toutes parts, l'Unesco souligne que l'intégration organique de l'instruction scolaire et de l'instruction des adultes est la formule idéale en vue de rendre cette conception véritablement applicable.

Nous sommes en droit de dire ici qu'en fait, la Croix-Rouge, même si

ce n'est pas dans le sens organique suggéré par l'Unesco, a déjà pris pour intégrer l'éducation dans un ensemble, des mesures qui pourraient conduire à d'éventuels changements organiques.

Par exemple, dès le début, les programmes de la Croix-Rouge de la Jeunesse ont été conçus de façon à contribuer au développement de la personnalité et au développement moral des enfants et des adolescents. Par diverses activités, on a tenté de renforcer ce qui est enseigné en classe et de lui donner une expression pratique. Les centres de formation de cadres ont offert aux jeunes des occasions de développer leur personnalité qu'ils n'auraient jamais eues sans cela.

Il est néanmoins évident que ce que la Croix-Rouge de la Jeunesse a fait jusqu'ici ne peut en aucun cas suffire. Il est vrai également qu'en dépit de la puissance potentielle qu'elle a manifestée en apportant son concours à cette conception dynamique de l'éducation, la Croix-Rouge n'a pas été suffisamment claire et explicite en présentant sa pensée.

Le Bureau de la Croix-Rouge de la Jeunesse de la Ligue se livre actuellement à une étude de l'évolution de la philosophie, des buts, des structures et des programmes de la CRJ: il espère arriver à des définitions plus claires de ses objectifs, etc. Il établira également des directives pour les programmes actuels de la CRJ qui s'inséreraient plus systématiquement dans la conception de l'éducation intégrée s'étendant à toute la vie.

Simultanément, à l'échelon national, les Sociétés pourraient engager avec les autorités de l'éducation et les enseignants des discussions portant sur les méthodes concrètes de coopération fondée sur l'idée même de l'éducation s'étendant à toute la vie. Les appels adressés par l'Unesco aux Etats membres pour solliciter leur appui devraient créer un climat plus favorable à la coopération de la part des autorités de l'éducation.

Education civique, Compréhension internationale et Paix

Un autre thème s'intègre très bien aux buts que poursuit la Croix-Rouge de la Jeunesse, c'est la promotion des principes d'éthique dans l'éducation, en particulier l'éducation morale et civique de la jeunesse, à la lumière de la compréhension internationale et de la paix. Pour stimuler la compréhension internationale, la Croix-Rouge de la Jeunesse a favorisé des contacts directs entre jeunes gens et encouragé les échanges de dessins, de peintures, de bandes enregistrées, d'albums et d'autre matériel d'exposition, susceptible d'aider les jeunes d'un pays à se familiariser avec d'autres cultures. Les activités d'entraide communautaire, applications pratiques de l'éducation morale et civique, sont également considérées comme contribuant d'une façon indirecte à la compréhension internationale. On estime que ce que les jeunes apprennent par les services communautaires — coopération, respect mutuel, respect d'autrui — déborde du cercle immédiat de leur milieu ambiant. Dans la même ligne, indirectement aussi, la santé dans le sens le plus large du terme est considérée comme un facteur contribuant à la compréhension internationale et à la paix — une bonne santé étant essentielle en vue du développement harmonieux de toutes les possibilités latentes d'un individu.

Nous devons toutefois admettre qu'à de rares exceptions, le programme en trois points de la Croix-Rouge de la Jeunesse — santé, entraide et compréhension internationale — a été présenté sans que de grands efforts aient été tentés pour relier les trois points entre eux. On espérait simplement que, d'une façon ou de l'autre, ces différents aspects constitueraient un ensemble cohérent dans l'esprit des jeunes. Mais en réalité, il est très rare qu'intervienne un processus aussi automatique. Le résultat est qu'actuellement, tandis

qu'un enfant voit la Croix-Rouge comme la nécessité de se laver les dents, un autre l'identifie avec les premiers secours, un autre encore avec la confection d'albums ou les visites aux personnes âgées.

Il faut maintenant s'efforcer de relier entre eux systématiquement tous ces différents aspects du programme et de les fondre en une conception à la fois large et unifiée dans laquelle chaque activité trouvera sa place. Ainsi la probabilité de donner une signification commune à ces différentes activités ne dépendra plus d'un simple hasard. En d'autres termes, il est indispensable d'élaborer, pour la Croix-Rouge de la Jeunesse, un cadre conceptuel qui s'applique à la philosophie et à l'action de la Croix-Rouge à l'égard de la croissance sur le plan individuel comme sur le plan communautaire, ainsi qu'au développement de relations pacifiques entre les individus, les groupes et les collectivités. Pour la même raison, l'enseignement des Conventions de Genève a été placé lui aussi dans un cadre plus large. Après tout, ce que nous désirons que les jeunes apprennent, ce n'est pas les Conventions de Genève en tant que sujet séparé sans relations avec leur vie quotidienne, mais bien plutôt les idées sur lesquelles elles sont fondées, à savoir la valeur de la vie humaine et de l'absence de souffrance. Cela est très important aussi pour la Croix-Rouge elle-même si elle veut éviter les critiques souvent entendues et mal fondées l'accusant d'être une organisation qui appuie les activités de guerre.

Le dernier point, qui concerne plus particulièrement la Croix-Rouge dans son ensemble, se rattache à l'un des buts de l'Année internationale de l'Education: examiner les activités éducatives et didactiques afin de déterminer la mesure dans laquelle elles correspondent aux objectifs fixés, et si tel n'est pas le cas, étudier comment elles peuvent être élargies ou améliorées.

Auto-examen

Ce que peuvent faire les Sociétés nationales, le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue au cours de l'Année internationale de l'Education, est de se poser une fois de plus la question à laquelle on a fait si souvent allusion: la Croix-Rouge a-t-elle fait son temps?, en se référant dans ce cas tout spécialement au perfectionnement du personnel. D'une façon plus précise, cet examen de soi-même peut prendre la forme des quatre questions suivantes:

Quelles sont les capacités nécessaires pour atteindre les buts de la Croix-Rouge? La Croix-Rouge est-elle en mesure, avec le personnel dont elle dispose actuellement, d'atteindre ses objectifs?

Les possibilités latentes du personnel actuel sont-elles utilisées à plein? Si tel n'est pas le cas, quelle formation faut-il pour faire fructifier ces possibilités non exploitées?

A notre ère de mutations rapides, la Croix-Rouge a besoin, elle aussi, d'adapter continuellement et d'une façon appropriée son organisation au progrès technologique. Si elle veut pouvoir remplir sa mission et servir plus efficacement l'humanité, la Croix-Rouge doit absolument augmenter les capacités professionnelles de son personnel. Elle ne peut en aucune manière se reposer tranquillement sur ses traditions.

L'Année internationale de l'Education revêt une grande importance pour la Croix-Rouge, car notre plus grande richesse — peut-être la seule que nous possédions — c'est l'élément humain: de même que le développement dépend de l'éducation, c'est d'elle aussi que dépend l'avenir de la Croix-Rouge.

(Préparé par le bureau de la CRJ de la Ligue)



«Nous avons reçu un album de Suisse. Grâce à cet album, nous apprenons quelles sont les activités de la Croix-Rouge de la Jeunesse et la vie d'une école en Suisse. Ceci est très intéressant et utile pour l'étude sociologique que nous avons entreprise. Croix-Rouge japonaise de la Jeunesse.»

Photo CRJ



Entraide: l'un des buts de la Croix-Rouge de la Jeunesse. Cette petite fille valide la pratique tout naturellement au profit d'une fillette invalide, dans le cadre d'une sortie avec le car pour handicapés de la CRJ suisse. Photo F. Martin, Genève